

MAIRIE DE TALLENAY

**REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUN 2016
COMPTE-RENDU**

<u>Présents :</u>	M. Jean-Yves PRALON, Maire M. Christian LAMIRAULT, 1 ^{er} Adjoint M. André BETTER, 2 ^{ème} Adjoint Mme Patricia DA COSTA, Conseillère Municipale Déléguée Mme Martine DELAY, Conseillère Municipale Mme Florence NICOULAUD, Conseillère Municipale M. Philippe PICHERY, Conseiller Municipal est arrivé à 19h45 Mme Judith CHATOT, Conseillère Municipale M. Arnaud PERRIN, Conseiller Municipal
<u>Absente excusée :</u>	Mme Isabelle ALLELY, Conseillère Municipale Déléguée
<u>Absent non excusé :</u>	Néant
<u>Secrétaire de séance :</u>	M. Christian LAMIRAULT



RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES

- M. Le Maire indique que les points suivants seront ajoutés à l'ordre du jour :
- Eboulement sur le chemin stratégique chemin de la Dame Blanche
 - Mise en place de poissons dans le lavoir
 - Départ en retraite de Mme SCHNEIDER
 - Demande de rencontre de M. ALAUZET
 - Facture des Ecoles

I - PERSONNEL COMMUNAL

La commune de Tallenay accueille du 13 juin au 10 juillet un stagiaire, M. PONCOT Victor, élève en seconde professionnelle Gestion des milieux naturels et de la faune au Lycée François-Xavier à Besançon. M. DOT Serge assure une mission supplémentaire en tant que maître de stage. A cette fin une prime supplémentaire lui sera attribuée.

II – POINTS SUR LES TRAVAUX EN COURS OU PREVUS SUR L'EXERCICE 2016

1. Gestion de la salle Mollet

M. TARDY Olivier, Architecte à Besançon, a été contacté afin d'aider à la réflexion du projet de rénovation de la salle Mollet. Il est venu présenter aux Membres du Conseil une proposition de restructuration. L'accessibilité de la salle aux personnes à mobilité réduite reste la priorité, et plus particulièrement l'accès aux sanitaires. L'étude du projet se poursuit, il convient maintenant d'évaluer les contraintes techniques et financières du projet.

⇒ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2016/22

2. Installation d'un système de vidéosurveillance sur la commune

La CAGB est en préparation d'un groupement de commandes relatif à des prestations de sûreté des bâtiments et espaces publics. La publication du marché est prévue courant juin 2016. Les prestations du marché concerneront la fourniture, la livraison, l'installation, la maintenance de matériel de vidéosurveillance. Le marché est piloté par la ville de Besançon, il sera passé pour une durée de 4 années.

D'autre part, un fonds interministériel de Prévention de la délinquance 2016 est susceptible d'apporter un concours partiel au financement des futures installations (les taux de subvention se situeront dans une fourchette de 20 à 50%), qui auront été validées auparavant par la commission départementale de vidéo-protection siégeant en Préfecture. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 23 septembre 2016. (En fonction des crédits disponibles et dans un contexte budgétaire contraint, seuls les projets considérés comme prioritaires seront susceptibles d'être pris en charge).

Le Conseil Municipal, par **9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** est favorable au montage du dossier. Une demande d'autorisation sera ensuite envoyée en Préfecture.

3. Nettoyage des façades de l'église /Nettoyage des toitures des bâtiments communaux (mairie, salle Mollet, ancienne mairie, lavoir)

Des informations complémentaires seront demandées aux entreprises concernées.

4. Les travaux relatifs à la réalisation du chemin de Pommey et à la reprise du chemin menant chez M. COURTOT seront prochainement menés.

III – ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIATIONS

1. **L'Association des Familles Laïques (AFL)** a la responsabilité d'organiser et d'animer les TAP au groupe scolaire de Bellevue à Châtillon-le-Duc. L'assemblée générale s'est tenue le 22 juin 2016 en présence de Mme NICOULAUD représentant la commune de Tallenay. La difficulté de constituer des équipes d'animation, pour cause de salaires insuffisants et de temps d'activités trop courts pose de gros problèmes d'organisation et de recrutement à l'association.

2. **L'AC2000** remercie l'engagement commun entre les communes de Tallenay, Châtillon-le-Duc et les 95 bénévoles qui a permis à 640 vététistes de s'élancer sur les 3 parcours proposés dans l'édition du 23^{ème} VTT de la Dame Blanche. L'assemblée générale a eu lieu le 24 juin 2016, en présence de Mme CHATOT représentant la commune de Tallenay.

IV – ASSOCIATION MAT&PRIM : DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE SORTIE SCOLAIRE

⇒ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2016/19

Une demande de subvention a été formulée par l'association MAT&PRIM afin d'aider au financement du voyage scolaire des classes de CP et de CE1 de l'école élémentaire Bellevue à Châtillon-le-Duc au Parc du petit Prince en Alsace le jeudi 26 mai 2016. Le montant demandé est de 48 euros.

Les membres du Conseil Municipal décident à **9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** d'accorder cette subvention et autorise le Maire à régler cette dépense.

V – INDEMNITES DE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES

⇒ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2016/20

Les indemnités de gardiennage de l'église pour 2016 s'élèvent à 119.55 €, soit le même montant qu'en 2015. Les membres du Conseil Municipal approuvent par **9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** le versement de cette indemnité dont la dépense est prévue au budget à l'article 6282.

VI – GRDF COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE DE LA CONCESSION GAZ 2015

Le compte-rendu permet de tirer un bilan de la délégation de service public pour l'année écoulée :
Le contrat de concession a été rendu exécutoire le 6 juillet 1998 pour une durée de 30 ans.
La longueur du réseau Polyéthylène à Tallenay est de 4628 mètres.
La valeur totale des ouvrages est chiffrée à 237 161 euros.
Les équipes Sécurité gaz interviennent dans 99.60% des cas dans un délai inférieur à 1 heures.
Les Véhicules de Surveillance des réseaux (VSR) parcourent toute l'année, à titre préventif, les réseaux de distribution de gaz naturel. En 2015, aucun appel de tiers et aucun incident n'ont été signalés sur la commune.
La commune comporte 75 clients, pour des quantités totales consommées de 1 253 MWh et 19 317 euros de recettes.

VII – AGENCE DE L'EAU : NOTE D'INFORMATION EXPLIQUANT L'USAGE FAIT DE LA FISCALITE DE L'EAU

Cette note indique l'origine des redevances perçues par l'agence de l'eau auprès de tous les usagers de l'eau et la distribution qui en est faite sous forme d'aides financières pour des actions de préservation des milieux aquatiques.

Une version numérique est également téléchargeable sur le site internet de l'Agence de l'eau www.eaurmc.fr rubrique « En direct avec vous, Collectivités ».

VIII- CAGB ADHESION AU SERVICE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE CEP

⇒ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2016/21

La maîtrise des consommations d'énergie représente un enjeu important pour les communes dans un souci de réaliser des économies d'énergie.

Suivant l'objectif d'aider les communes du territoire communautaire à mieux maîtriser les dépenses énergétiques, la CAGB et ses communes membres ont convenu de la création d'un service commun « Conseil en Energie partagé ». Ce service composé d'un agent spécialisé, aura pour mission la gestion comptable de l'énergie, les comparaisons et les priorités, les diagnostics, et l'observation des résultats obtenus suite aux interventions effectuées.

Le coût de ce service s'élève à 0.50 euros TTC / an / habitant.

Les membres du Conseil Municipal décident à **9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** de signer cette convention et autorise le Maire à régler cette dépense.

IX – QUESTIONS DIVERSES

➤ **Travaux d'accessibilité et utilisation de la Salle Mollet pendant la période de travaux**

Mme LAURENT, responsable de la catéchèse de la Paroisse du val de la Dame Blanche, en accord avec le curé, le Père Michel NAAS, a sollicité la commune de Tallenay afin de pouvoir réserver la salle Mollet pour des rencontres de catéchèse pendant l'année scolaire 2016/2017.

Le Conseil Municipal propose l'utilisation la salle Mollet les mercredis après-midis de 14 à 16 heures, mais se réserve la possibilité de modifier le calendrier en fonction des évènements et priorités.

➤ **SYDED Plan national d'électromobilité**

Dans le cadre du plan national d'électromobilité lancé par l'Etat, le SYDED a pris l'initiative de lancer un plan de déploiement d'infrastructure de recharge de véhicules électriques à l'échelle du territoire départemental, ayant pour objectif d'installer 45 bornes de recharge publique d'ici à la fin 2017.

➤ **Site Internet**

Le nouveau site de la commune sera lancé dans les prochains jours. Vous pourrez apprécier le travail réalisé par LSLI DESIGN à l'adresse suivante : www.tallenay.fr

➤ **Synthèse des travaux de la Conférence des Maires du 8 juin 2016**

- Une plateforme d'informations et d'échanges (Extranet) verra le jour à partir du 30 juin 2016, et permettra aux communes du Grand Besançon d'échanger plus facilement et de gagner en efficacité.
- Le CCAS de Besançon met en place pour les Bisontins une mutuelle solidaire. L'objectif est de rendre les personnes autonomes dans leur parcours de soin. Les communes qui le souhaitent ont la possibilité de bénéficier d'un dispositif semblable.
- Le travail concernant la résorption des points accentogènes dans le cadre de la collecte des déchets se poursuit. Il reste aujourd'hui 359 points sensibles sur le Grand Besançon (135 sur la ville de Besançon et 224 répartis sur les 55 autres communes). Des solutions telles que des aménagements de voiries ou des regroupements de bacs sont analysées en fonction de la faisabilité des projets.
- Un dispositif d'information a été mis en place pour accompagner les habitants sur l'extension des consignes de tri plastiques. Un courrier d'informations a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Différentes campagnes d'informations seront menées dans les mois à venir.
- A compter du 1^{er} janvier 2017, le nouveau périmètre de la CAGB sera mis en œuvre.
- De nouvelles compétences seront transférées au Grand Besançon dans les mois à venir : la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), le transfert des ZAE (Zone d'Activités économiques) au 1^{er} janvier 2017, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au 1^{er} janvier 2018, un office du tourisme intercommunal au 1^{er} janvier 2017, la compétence Commerce (politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire) au 1^{er} janvier 2017, la compétence Eau et Assainissement en 2018.
- Un débat est actuellement en cours sur une possible évolution de Grand Besançon en Communauté Urbaine au 1^{er} janvier 2019, ce qui entrainerait de nouvelles compétences obligatoires (voirie et signalisation, aires et parcs de stationnement, réseaux urbains de chaleur ou froid, concession distribution publique électricité/ gaz, cimetières, eau/ assainissement, PLUi).

➤ **Communiqué de la Gendarmerie : vigilance délinquance**

Dans le cadre de la convention signée avec le groupement de gendarmerie, des articles concernant la prévention de la délinquance sont destinés à la population afin de prévenir de sensibiliser à la vigilance et d'inciter à contacter la gendarmerie si une personne est témoin d'un fait particulier. Ces articles seront prochainement accessibles sur le site internet et par voie d'affichage.

➤ **Organisation d'élections primaires par les partis politiques**

Une circulaire préfectorale relative à l'organisation d'élections primaires par les partis politiques en vue de désigner leur candidat à l'élection présidentielle de 2017 est récemment parue.

L'élection présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives se tiendront les 11 et 18 juin 2017.

Points ajoutés à l'ordre du jour

- **Eboulement sur le chemin stratégique chemin de la Dame Blanche**

En raison des fortes précipitations qui se sont abattues sur le secteur ces dernières semaines, un mur de soutènement sur le chemin reliant Tallenay au fort de la Dame Blanche s'est effondré. La

zone a été sécurisée et les barrières d'accès à l'entrée et à la sortie du chemin forestier fermées. Un arrêté d'interdiction de circulation des véhicules à moteur datant du 11 octobre 1991 sera envoyé à l'ONF, aux affouagistes, au Préfet, à la gendarmerie d'Ecole Valentin, à la Mairie de Besançon, à l'Armée.

- **Mise en place de poissons au lavoir**

Une trentaine de poissons « mangeurs d'algues » seront installés dans un bac au lavoir afin de préserver la propreté de l'eau et du bac. Il est demandé aux Tallenaysiens de respecter ce nouveau dispositif.

- **Départ en retraite de Mme SCHNEIDER**

- **Demande de rencontre de M. ALAUZET**

M. Le Député propose un temps de rencontre avec les élus et les administrés dans chaque commune de la circonscription. La date vous sera communiquée ultérieurement.

- Une réunion de travail a été organisée afin d'évoquer les **modalités de facturation de la commune aux frais de scolarité des enfants de Tallenay fréquentant le groupe scolaire Bellevue** à Châtillon-le-Duc. D'un commun accord, les deux communes acceptent de revoir les termes de la convention afin de simplifier les bases servant à l'établissement de la facture.

RECAPITULATIF DES DCM PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU 23/06/2016

DCM N°	OBJET de la DCM
2016/19	Association Mat&Prim Demande de subvention pour une sortie scolaire
2016/20	Indemnités de gardiennage des églises communales
2016/21	Adhésion au service « Conseil en énergie partagée » de la CAGB
2016/22	Montage du dossier de vidéosurveillance

VISAS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM	SIGNATURE
PRALON Jean-Yves - Maire	
LAMIRAULT Christian – 1 ^{er} Adjoint	
BETTER André – 2 ^{ème} Adjoint	
ALLELY Isabelle – Conseillère Municipale Déléguée	
DA COSTA Patricia – Conseillère Municipale Déléguée	
DELAY Martine – Conseillère Municipale	
NICOULAUD Florence - Conseillère Municipale	
PICHERY Philippe - Conseiller Municipal	
CHATOT Judith – Conseillère Municipale	
PERRIN Arnaud - conseiller Municipal	